L'apprentissage au-delà des frontières

C'était la guerre au Kosovo quand Albane est arrivée dans ma classe. J'avais des 7P à l'époque. Albane était logée dans les abris de la PC pas très loin de notre école. Une semaine après la rentrée, elle a nous a été confiée. Elle semblait déjà grande pour être dans notre classe, mais elle ne savait pas du tout lire, pas décoder. Elle ne parlait que peu le français.

Quelques semaines après son arrivée, je décide de rencontrer les parents. Je devais leur EXPLIQUER le système éducatif… pensai-je. C'était mon devoir.
Ils sont arrivé·es tous les deux. La maman, le papa. J'ai déroulé mon discours. La maman dodelinait de la tête. Je trouvais qu'elle avait l'air hagard. J'ai continué. Il y a le PER, les examens, les notes… Une journée type se déroule comme ça et patati et patata… Albane ne sait pas lire… Environ 45' après, je m'arrête et dis:
– Vous avez des questions?
Le papa s'est levé. Il y avait au fond de la classe une carte du monde affichée. Il y est allé et m'a montré le chemin qu'ils·elles avaient parcouru pour venir ici. Il m'a raconté le froid, les montagnes, la neige, les morts… L'oncle et la tante, restés là-bas. Il a probablement tu l'indicible.
J'ai alors compris à quel point mes préoccupations étaient éloignées des leurs.
Dans mes souvenirs, j'ai annoncé quelque chose comme: «On va lui apprendre à lire si vous être d'accord.» Tous les deux ont opiné et sont repartis.

Nous nous sommes acharné·es avec mes collègues. Nous avons appris comment on enseigne la lecture, parce que nous n'étions pas des spécialistes. Nous avons adapté les programmes.
Étrangement, après les premiers bilans, nous n'avions pas le sentiment qu'Albane progressait. On peut même dire que c'était comme si on n'avait rien fait. Jusqu'au jour où…
En camp de ski, quelques mois après son arrivée en Suisse, Albane nous a montré qu'elle savait lire. Elle s'était fissuré l'index et en attendant les résultats de la radiographie dans un café du coin, elle s'est mise à lire à haute voix les titres des journaux.
Quels frissons! Quel moment extraordinaire! Pourquoi et comment était-ce arrivé précisément là, alors que cela faisait des semaines que nous lui proposions des activités de lecture sans succès. Sans le moindre succès.
Nous avons mis plusieurs semaines avant de comprendre. En février de cette année-là, quelques jours avant le camp, la famille a reçu un permis F (destiné aux personnes réfugiées, admises à titre provisoire).

Avec le recul

C'est un sentiment étrange qui m'a habité quelques temps durant. Que ce serait-il produit si la famille n'avait pas reçu le précieux sésame? Albane aurait-elle appris à lire? Y étions-nous quand même pour quelque chose dans cette histoire-là? Quel est le sens de tout cela, plus précisément de mon métier? Je sais désormais que le travail préparatoire réalisé avant l'obtention du permis fut déterminant pour Albane. Grâce à ce que nous avions fait, sans cesser d'y croire, en insistant au quotidien, a servi immédiatement après le droit de rester. Sans permis, Albane aurait probablement appris à lire. Plus lentement, plus difficilement… ses chances d'intégration auraient sûrement été péjorées.
Ce souvenir fait écho aux articles parus dernièrement dans la presse (*Le Courrier* et le *24H*, notamment), à propos de l'enseignement dans les centres fédéraux d'asile (ou CFA), à la suite de certaines décisions du Département de l'Instruction Publique genevois de scolariser les enfants à l'intérieur des centres et non plus dans les classes ordinaires. Comment faire pour accueillir au mieux les enfants? Quelles solutions pour une scolarisation sereine, sachant les parcours violents, déchirants qu'ils et elles ont vécus et vivent encore, dans l'attente d'un droit de rester, d'un droit de vivre?

Sandrine Breithaupt

C'est quoi le **SEM**?

En Suisse, c'est le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) qui réglemente les conditions d'entrée, de séjour et de travail en Suisse. Ce dernier décide également qui peut obtenir protection contre la persécution. En collaboration avec les cantons, le SEM organise l'hébergement des requérant·es d'asile et le retour des personnes qui n'ont pas besoin d'être protégées. Le SEM coordonne le travail d'intégration et traite les affaires de naturalisation au niveau fédéral. Il s'investit également dans la gestion des mouvements migratoires sur le plan international.

C'est quoi un CFA?

Dès leur arrivée en Suisse, les personnes en situation de demande d'asile sont placées dans des centres pour requérant·es d'asile, appelés CFA. On dénombre 5000 places ordinaires qui peuvent être doublées en cas de situations extraordinaires.
Dans le canton de Vaud, c'est à Vallorbe que se situe le CFA (Centre Fédéral d'Accueil). Il peut accueillir jusqu'à 250 personnes. Il n'est toutefois pas rare que l'effectif se gonfle jusqu'à 280 personnes. «Des familles déplacées, en migration forcée ou choisie, vivent dans un espace collectif entre 1 à 140 jours, selon la durée de leurs procédures d'asile accélérées qui "obéissent à un processus strict et sont cadencées à toutes les étapes" (Secrétariat d'État aux Migrations, 2019)», me dit une enseignante.

Entre deux mondes: élèves et enseignant·es au cœur de décisions abruptes

Il est important de soulever que les enseignant·es qui interviennent au CFA travaillent «à l'aveugle», nullement au courant des procédures en cours pour les élèves qu'ils et elles accueillent, adaptant les horaires hebdomadaires des classes en fonction des arrivées et départs. Les élèves sont déplacé·es dans les lieux d'hébergements répartis entre les cantons et partent souvent du jour au lendemain, parfois, sans leur matériel. Les procédures des familles impactent donc directement le groupe classe dont l'effectif peut être dédoublé afin d'accueillir de nouveaux·elles élèves. Si les objectifs scolaires a minima consistent à créer des liens de confiance entre l'élève et l'adulte garant du cadre scolaire, ainsi qu'à favoriser la reprise d'un rythme de travail et l'apprentissage de compétences langagières en français langue étrangère (compréhension et production orale), les séquences d'enseignement dans ce contexte extrêmement hétérogène sont pensées sous la forme de projets développés sur un temps court (1 semaine) et de manière transversale. Cette manière de travailler permet de prendre en compte la diversité des besoins des élèves tout en collectant des observations en langue 1, en français, en mathématiques, arts visuels et capacités transversales, idéalement transmises aux futur·es professionnel·les qui encadreront l'élève. Néanmoins en ce lieu qui vit au rythme des décisions qui évoluent souvent de manière abrupte comme en cas de renvoi forcé – l'objectif quotidien reste d'offrir un cadre rassurant où l'apprenant·e peut, comme le dit poétiquement Jean-Claude Métraux (2001, p.552) «rester lui-même tout en devenant un autre. Mêler les fils de deux appartenances». Ainsi l'élève, auteur·trice, peut développer sa capacité d'expression et d'action dans la classe (comme dans le monde).

Témoignage anonyme

Image issue de: https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asylverfahren/asylregionen-baz.html

Appel aux enseignant·es qui ont envie de partager.

Appel aux enseignant·es qui se sentent l'âme journalistique.

Appel aux écrivain·es en herbe.

Appel au relai des praticien·nes vaudoises et vaudois.

Depuis quelques années, je tiens les pages vaudoises de l'Educateur. Mon activité se développant considérablement, je souhaite passer le relai.

Je cherche donc un groupe de personnes (ou une personne), si possible issues du sérail primaire, qui souhaite à son tour vivre une expérience particulière en tenant les pages vaudoises. Ce qui est important? Ou autrement dit, quelles compétences requises?
- Observer, écouter afin d'identifier le souffle du terrain. Que s'y passe-t-il? Quelles sont les préoccupations du moment?
- Anticiper et organiser: c'est un mensuel, on peut donc organiser les sujets.
- Respecter les délais.
- Discuter, partager, mobiliser. Il s'agit de développer un certain leadership et de donner la parole (ou l'écriture) aux différents acteur·trices du sujet.
- Avoir envie d'écrire… ça aide.

Qu'est-ce j'y ai appris? une connaissance fine du terrain et de la diversité des pratiques. J'ai rencontré des gens extraordinaires. J'ai appris ce que pouvait être le travail journalistique, à vérifier les informations, à donner la parole, à montrer différents points de vue sur un sujet. J'ai appris à élargir mon regard. C'est très satisfaisant de se voir publier.
Un tuilage est tout à fait possible. Si intérêt, merci de prendre contact avec la rédactrice en cheffe, Nicole Rohrbach: redaction@revue-educateur.net •

Sandrine Breithaupt